



## Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

août 2016  
à avril 2018

Surface totale:

**18'000**m<sup>2</sup>

Montant global:

CHF **2'750'000.-**  
DONT CHF **1'375'000.-**  
part INDUNI

Béton:

**300**m<sup>3</sup>

Étanchement:

**1'400**m<sup>3</sup>

par couche d'argile récupérée  
sur un chantier

Tubage:

**25**ml

pour passage sous chaussée  
en conflit avec un canal EP en  
sous-sol et en fonction

Déplacement  
des réseaux:

**250**KCHF

SIG fibres, électricité et  
colonne d'eau

Enrobés (trottoirs):

**4'200**m<sup>2</sup>

Matériel:

**1** Pelle **25'** chenille  
Pelle **13'** pneu  
Rouleau **4'**  
Plaque **600**kg

Effectif moyen:

**10**pers.

# RENATURATION DU NANT D'AVRIL

Route du Nant d'Avril/Route du Mandement, 1242 Satigny (GE)

## Type de marché:

Public, renaturation, aménagements biologiques et extérieurs

## Caractéristique:

Création d'une partie du cours d'eau du Nant d'Avril canalisé le long de la route du Mandement. L'eau provient des drainages du CERN pompées, elle alimente le nouveau cours d'eau avec 1200 mètres de tronçon renaturés. Le site offre aux riverains des espaces de détente avec la création de bancs et de six placettes d'observation. Les travaux ont également favorisé la faune et la flore, tout comme la mobilité douce par la remise en conformité d'une piste mixte cycliste et piétonne.



## Intervenants:

### Maître de l'ouvrage

Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)  
Service Lac, Renaturation des cours d'eau et Pêche (SLRP)

SCHULP Jenifer, 022/546.74.55

### Exécution

Consortium INDUNI / SCRASA  
INDUNI & Cie SA (Pilote)  
Avenue des Grandes-Communes 6  
1213 Petit-Lancy

### Conducteur de travaux

BANFI Thomas, 022/879.01.01

### Contremaître

MARQUES Mickael, 076/301.75.07

### Architectes paysagistes

Viridis environnement sàrl  
ch. du Fief-de-Chapitre 7  
1213 Petit-Lancy

KREIS Bernard, 022/823.27.87

### Ingénieurs civils

EDMS SA

Chemin des Poteaux 10  
1213 Petit-Lancy

GROUNAUER Emmanuel - 022 884 84 84

## Compétences en matière de protection de l'environnement:

### Air:

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que: camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

### Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

### Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

### Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que: phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

### Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

### Arbres:

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

### Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



### INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6  
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1  
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99  
email: info@induni.ch - www.induni.ch

